

## Invitation presse : signature de la convention d'engagement pour la Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! » - Mercredi 16 novembre à 15h

L'Université Rennes 2 signera une convention d'engagement pour la Charte «du Galo, dam Yan, dam Vèr!» avec l'Institut du galo et la Région Bretagne, mercredi 16 novembre 2022. Les parties prenantes affirment ainsi leur volonté de valoriser la présence et l'emploi de la langue gallèse dans la société afin d'assurer son avenir.

**Rendez-vous mercredi 16 novembre 2022 à 15h.  
Salle des Conseils, 7e étage du bâtiment Présidence, campus Villejean.**

### Déroulé de la cérémonie

- 15h : Prise de parole Madame RIVALAN GUÉGO, présidente de l'Université Rennes 2
- 15h10 : Prise de parole Madame TRÉHEL-TAS, présidente de l'Institut du galo
- 15h20 : Prise de parole Madame HULAUD, conseillère régionale déléguée à la langue gallèse
- 15h30 : Présentation de l'historique des travaux sur le gallo à Rennes 2 par Philippe BLANCHET, président du Conseil Académique, enseignant-chercheur rattaché au département Communication et au Centre d'Études des Langues, Territoires et Identités Culturelles – Bretagne et Langue Minoritaires (CELTIC-BLM)
- 15h40 : Présentation de recherche doctorale par Alexandrine MIGNEROT, « Analyse de la mise en place d'une politique linguistique de promotion du gallo par la Région Bretagne»
- 15h50 : Signature de la charte et photo officielle

Contact :

Reine Paris, [reine.paris@univ-rennes2.fr](mailto:reine.paris@univ-rennes2.fr) / 06 46 37 52 69